

Un tailleur de pierre à l'école

Les enfants de CE1-CE2 ont observé la plus haute pierre du clocher de l'église...



« Le tailleur de pierres qui s'est occupé de la restauration du clocher de notre église est venu à l'école. Il nous a apporté la dernière pierre du clocher. Celle-ci pesait plus de 80 kilos. C'est une pierre tendre, mais elle était rugueuse et il y avait des fossiles (des restes de coquillages). Il nous a présenté plusieurs formes de **taillant** (dentelé, droit, biseauté, arrondi) sur lesquels il tape avec une **massette** pour tailler la pierre comme il veut. Il nous a montré les **plans** avec lesquels il travaille. Apparaissaient en bleu les

quelques pierres qu'on a pu récupérer de l'ancien clocher. Le tailleur utilise une fausse équerre qu'on appelle aussi **sauterelle** pour vérifier l'exactitude des angles. Il nous a aussi présenté un outil appelé **chemin de fer** ; cela ressemble et s'utilise comme un rabot à bois, mais c'est pour la pierre. Ici, il ne peut pas s'aider de cet outil, car l'église est un monument classé.

Pour des raisons de sécurité, il porte des **grosses chaussures**, des **gants**, un **casque**, des **lunettes** pour éviter les éclats et une ceinture pour son dos. Sur le chantier, il travaille **sans être attaché**, car il y a des barrières.

En répondant à nos nombreuses questions, il nous a appris qu'il avait 19 ans, qu'il a fait un CAP dès 16 ans pour apprendre ce métier. Il nous a aussi expliqué que c'est un métier très difficile car les pierres sont lourdes et que l'on travaille souvent dehors. Mais quelques femmes font ce métier. Aujourd'hui, la pierre est posée au sommet du clocher. On a installé le coq qui tient grâce à du plomb fondu et il reste à poser le paratonnerre afin que plus jamais notre clocher ne soit décapité par la foudre. »

La classe de CE1-CE2

Édito du maire

La commune de Tessancourt-sur-Aubette, nichée au Nord du département, dans le parc du Vexin, devra prendre une décision en juin 2004 sur la poursuite du travail engagé depuis deux années dans la naissance d'une intercommunalité. (Voir l'article La communauté de communes en page 3).

Intra muros, je suis heureux de pouvoir souligner l'importance des associations dans notre village. Pour vous les présenter, la lettre municipale *Pour Tessancourt* leur consacra son numéro de juin. En attendant, notez déjà sur votre agenda, le samedi 4 septembre prochain, réservé à la journée des associations. Ces associations nombreuses et diverses constituent un élément fédérateur de rencontres, de communications et de vie dans le village. Un grand merci à tous les bénévoles de celles-ci.

Maurice Reubrecht
Maire de Tessancourt-sur-Aubette

Pas d'augmentation d'impôt et un budget excédentaire...

Alors que le produit voté des 4 taxes directes locales* augmente en France de 5 % cette année, pas d'augmentation à Tessancourt où les taxes sont restées inchangées depuis 3 ans.

Deux priorités s'imposaient lorsque en mars 2001, le maire, Maurice Reubrecht m'a confié les finances de la commune. La première, ne pas augmenter la pression fiscale. La seconde, réaliser tout notre programme électoral. Depuis ont été transformés

- la cantine et la 5^e classe de l'école,
- création de la bibliothèque *Eclat de lire*,
- mise en place du Relais d'assistante maternelle,
- l'insonorisation de la salle des fêtes,
- le nouvel éclairage de style Vexin et l'allée piétonne à l'entrée de la Grande rue,
- les travaux parc de l'Aubette : nouveau jeu, réfections du tennis et des éclairages,
- Le transport en mini bus pour se rendre à Meulan les jours de marché.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Salaires et charges
Fournitures administratives
Contrats voirie/espaces verts
Petites réparations bâtiments
Participations syndicats et associations
Ecole (santé, piscine, livres, fournitures)
Eau, électricité, téléphone, chauffage

RECETTES

Excédent de clôture du précédent budget
Impôts et taxes
Dotations et participations (DGE, Etat, région, département)
Produits des services périscolaires

SECTION INVESTISSEMENT

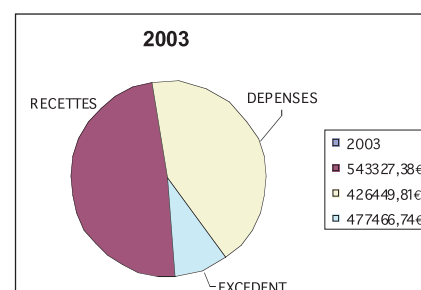
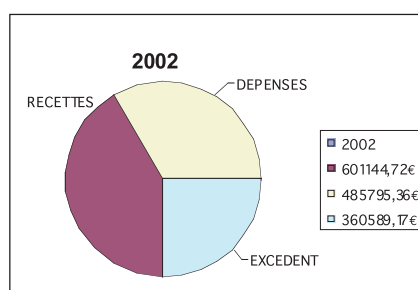
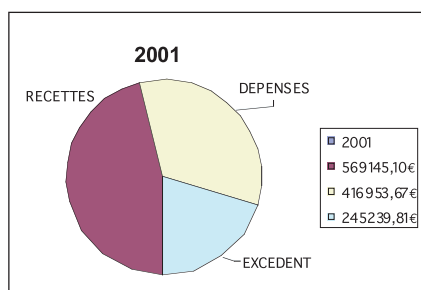
DEPENSES

Entretien ou création bâtiments
Entretien ou création d'espaces verts
Mobilier
Informatique
Matériel roulant
Entretien patrimoine

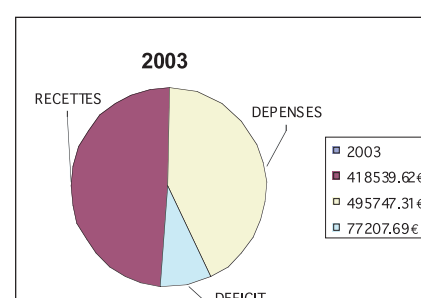
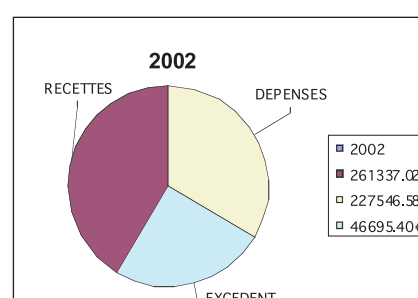
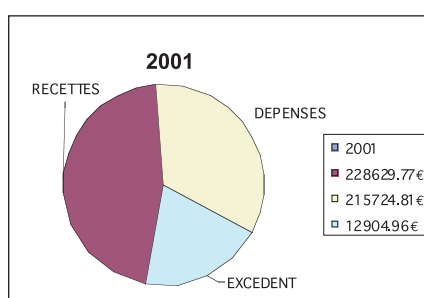
RECETTES

Récupération TVA/taxe locale d'équipement
Dotation globale d'équipement
Subventions : conseil général, conseil régional
Emprunts

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION INVESTISSEMENT



Excédent global de clôture : 400 259, 05 €

PRÉVISIONS 2004

Fonctionnement dépenses et recettes 896 706,05 €

Investissement dépenses et recettes 398 320,98 €

L'église, les travaux se terminent fin avril, elle faisait partie des problèmes à résoudre depuis notre élection. Les négociations avec l'assurance et les experts ont réglés la reconstruction du clocher comme l'entendaient vos élus : le coût des travaux a été assumé par la compagnie d'assurance ; seul le paratonnerre restant à la charge de la commune.

Aujourd'hui, sauf problème grave, nous tiendrons nos engagements :

- pas d'augmentation de la fiscalité ;
- objectifs réalisés.

Un dernier mot concernant la communauté de communes, après études, la fiscalité mixte a été retenue comme base de calcul. En 2007, la charge fiscale additionnelle prévue est de 6,17 € par habitant.

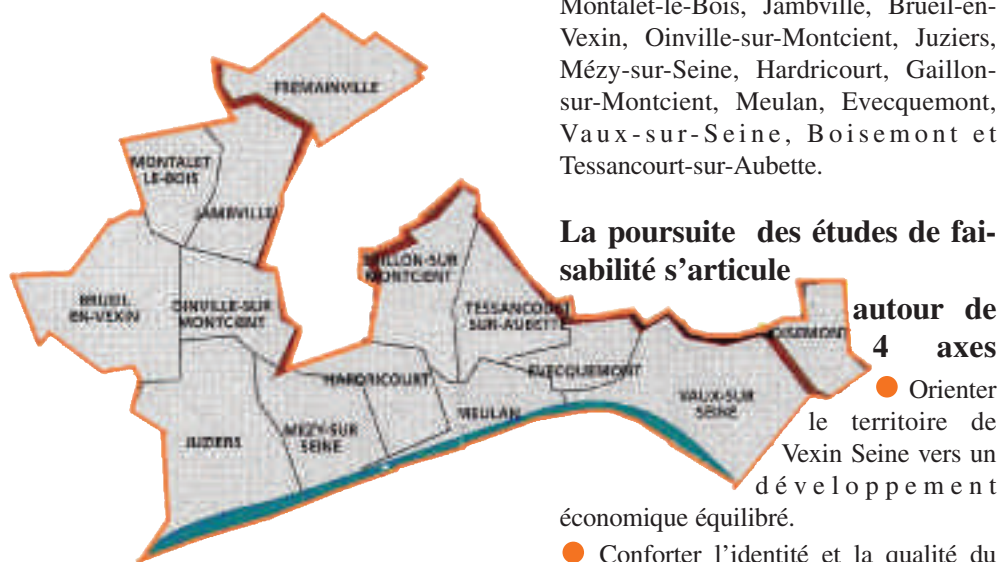
** Les 4 taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe professionnelle. L'augmentation moyenne de 5 % en France cette année est mentionnée sur la note de conjoncture Dexia des finances locales 2003/2004.*



Jean-Claude Roletti
Maire adjoint chargé des Finances

La communauté de communes

Le conseil municipal de Tessancourt vient de voter la poursuite de l'étude d'un pré projet de territoire, dans le cadre de l'obligation nationale qui est faite aux communes françaises de se regrouper en communauté de communes ou en communauté d'agglomération pour les localités importantes.



Montalet-le-Bois, Jambville, Brueil-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient, Juziers, Mézy-sur-Seine, Hardricourt, Gaillon-sur-Montcient, Meulan, Evécquemont, Vaux-sur-Seine, Boisemont et Tessancourt-sur-Aubette.

La poursuite des études de faisabilité s'articule

autour de 4 axes

● Orienter le territoire de Vexin Seine vers un développement économique équilibré.

- Conforter l'identité et la qualité du cadre de vie.
- Renforcer les services à la population.
- Ouvrir le territoire Vexin Seine sur son environnement régional.

A lors que 86 % des communes de France sont déjà regroupées, celle que nous pourrions former avec d'autres communes limitrophes se nomme la communauté de communes Vexin Seine. Elle sera ainsi que son étude de faisabilité, présentée au préfet des Yvelines qui décidera de son sort. Ce territoire comprenant les communes de : Frémainville,

Sur un plan économique tout d'abord, on peut retenir la volonté de la communauté de communes Vexin Seine de créer une ou des zones d'activités d'intérêt communautaire.

La volonté de mener une politique de développement touristique valorisant les

atouts du Vexin. Plusieurs actions sont prévues, la mise en réseau de sentiers, chemins de promenades et liaisons douces existantes, à la création de chemins qui relieront les différentes zones du territoire. Cela ne pourra que se faire en collaboration avec le Parc naturel du Vexin français et les comités départementaux de tourisme.

La volonté de renforcer les services à la population, par l'amélioration d'un service de transport, développement des services enfance, petite enfance et jeunesse. La volonté de préserver une fiscalité modérée en fonctionnant sur le principe de la taxe professionnelle unique, les autres taxes restant une volonté communale.

La garantie de rester maître du Plan local d'urbanisme (PLU remplaçant le POS) pour chacune des communes. La volonté de mutualiser les moyens d'entretien de voirie ou d'espaces verts.

En septembre prochain, les 14 conseils municipaux délibéreront sur les contours de la communauté, date à laquelle le préfet des Yvelines pourrait lancer la procédure de création intercommunale.

Le Vexin français en VTT

Participez à la randonnée



Les *Sangliers du Vexin*, un club de VTT de Cergy organise une triple randonnée VTT le 2 mai prochain qui passe par Tessancourt. Intitulée *Le Vexin français en VTT*, cette randonnée offre trois circuits de 15, 30 et 50 km. Le Parc régional du Vexin français est partenaire et le départ a donc lieu depuis la ravissante Maison du parc à Théméricourt. Il s'échelonne au gré des coureurs, de 8h30 à 10h30, avec le choix de trois circuits empruntant en majorité des chemins de terre ; des parcours sans chrono' ni classement.

Un arrêt ravitaillement est organisé à Tessancourt, un abri dressé près du tennis au parc de l'Aubette. Prenez contact avec Jacques Bellou des *Sangliers du Vexin* au 01 34 46 03 71 pour participer à la rando' ; engagements : adulte 5 € et 3 € pour les moins de 18 ans.

À vos pinceaux !

Artistes amateurs faites-vous connaître

Les peintres amateurs de Tessancourt exposent le 5 juin. Rendez-vous à la bibliothèque *Eclat de lire*, attenante à la mairie qui organise toute la journée de ce samedi une double exposition sur le thème de la peinture, l'une à base d'ouvrages picturaux, l'autre en conviant les peintres amateurs tessancourtois à faire connaître leurs œuvres. Si c'est votre cas, pour dénombrier les artistes du dimanche intéressés, merci de vous faire connaître auprès de Céline Roletti soit au 01 30 99 0 43 42 à la bibliothèque ; soit au 01 30 99 13 13, avant le 5 mai. A vos pinceaux, que ce soit sec pour le 5 juin !

Sortie sécurisée du Pharaon

Après les accidents nombreux, dont certains mortels qui ont endeuillés de joyeuses soirées en boîte, il était souhaitable que les entrées et sorties du night club *Le Pharaon* ne coupent plus l'axe de la déviation de Tessancourt. Un accès direct donnant sur le giratoire où se situe Atac était préconisé. La direction du *Pharaon* a donc racheté à M. et Mme Gérard Guillemain le terrain jouxtant son parking pour que sa clientèle puisse entrer et sortir par le rond point. Après le défrichage, l'aménagement suit son cours avec la construction d'une passerelle pour franchir l'Aubette longeant le giratoire.



AGENDA

Dimanche 2 mai
RANDONNÉE VTT
Voir article ci-contre.

Samedi 15 et dimanche 16 mai
CONCERTS

L'association *Noires et blanches en couleurs* vous invite à venir écouter à la salle des fêtes le samedi 15 mai à 15h30 un concert de « piano et ténor », suivi à 19h30 d'un concert de balalaïka. Le dimanche 16 mai à 15h30 vous êtes les bienvenus lors de l'audition des jeunes élèves de l'association à la salle des fêtes. Ces manifestations gratuites sont ouvertes à tous.

Jeudi 20 et samedi 22 mai
TOURNOI DE TENNIS

L'Association de tennis de Tessancourt, l'ATT organise son 1^{er} tournoi de tennis. Il est ouvert à tous les habitants de Tessancourt sur le court de tennis du parc de l'Aubette ; si cela vous tente que vous soyez ou non adhérent de l'ATT, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 mai à la mairie. Ce tournoi où les enfants comme les adultes sont bienvenus est récompensé de nombreux lots, le 1^{er} prix étant une raquette de tennis.

Samedi 5 juin
FÊTES DES ECOLES

Bienvenue dans la cour de l'école communale pour le spectacle de fin d'année des enfants durant la matinée. Apéritif et déjeuner sur place suivront (merguez, frites...) puis des stands et des jeux prolongeront cet après-midi festif.

EXPOSITION DE PEINTURES

Exposition de peintures à la salle des fêtes : venez découvrir toute la journée du samedi à la fois les œuvres des peintres du village et les ouvrages de la bibliothèque *Eclat de lire* autour du thème de la peinture.



Dimanche 6 juin
CONCOURS DE PECHE ET REPAS CHAMPETRE

L'association de pêche *L'Aubette* organise pour la 9^e année une fête de la pêche autour de nos étangs des Prés et l'on fête les 30 ans de l'association ! La matinée est réservée au concours de pêche à la truite des jeunes, ouverts à tous les pêcheurs de 6 à 16 ans (5 € ou 2,5 € pour les adhérents de *L'Aubette*). Un repas champêtre est servi au bord des étangs : apéritif, entrées, grillades, fromage, dessert, boissons à discrétion 10 € (6 € pour les plus jeunes). L'après-midi, pêche libre et gratuite, dans les étangs et la rivière, pour tous les participants au repas. Obligation de réserver auprès de Brigitte Ouvrier, mairie de Tessancourt 01 34 74 22 15.

Dimanche 13 juin
ELECTION AU PARLEMENT EUROPEEN

Directeur de la publication et photographe : Maurice Reubrecht - Rédactrice et photographe : Caroline Letrosne - Conception et mise en page : Philippe Soucours- Tirage : 380 exemplaires Impression : Wauquier.